

Mention Complémentaire

Sommellerie



Épreuve EP2

Connaissance des boissons autres que le vin
(durée : 30 minutes - coefficient 1)

TOTAL / 20

Vous devez remettre la totalité du document à la fin de l'épreuve, sans en détacher aucune page.

Vous devez remettre la totalité du document à la fin de l'épreuve, sans en détacher aucune page.

Groupement interacadémique II	Session 2005	Facultatif : code		
Examen et spécialité MC Sommellerie				
Intitulé de l'épreuve EP2 → D – Connaissance des boissons autres que le vin				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 30 min	Coeff. 1	N° de page / total 1/3



Connaissance des boissons autres que le vin

1. Complétez le tableau suivant (4 pts)

<i>Eaux</i>	<i>Région ou Département (0.5pt)</i>	<i>Plate ou Gazeuse (0.25pt)</i>	<i>Source ou Minérale (0.25pt)</i>
<i>Evian</i>			
<i>Badoit</i>			
<i>Vernière</i>			
<i>Carola rouge</i>			

2. Citez les obligations d'étiquetage concernant les eaux minérales. (3.5 pts)



.....

.....

.....

3. Citez 4 VDN rouges bénéficiant de l'AOC dont vous préciserez le département de provenance (4pts)

<i>VDN</i>	<i>Département</i>

4. Comment s'appelle le seul vermouth français bénéficiant de l'AOC ? (1.5 pt)

.....

5. Citez un anis grec de couleur blanche : (1 pt)



.....

MC Sommellerie	Rappel codage
EP2 → D – Connaissance des boissons autres que le vin	2/3



6. Citez une eau de vie de céréales élaborée au Danemark : (1 pt)

➤

7. Citez les différents types de scotch whisky (3 pts)

.....

.....

.....

8. Citez 2 eaux de vie de plantes (2 pts)

➤

➤



MC Sommellerie	Rappel codage
EP2 → D – Connaissance des boissons autres que le vin	3/3